

**7 février 2013 :
ouverture des négociations
sur le pouvoir d'achat**

La CFDT est mobilisée !

- ◆ **Parce que** trois années de gel de la valeur du point ont accentué le tassement des grilles indiciaires et amplifié les répercussions des augmentations du SMIC.
- ◆ **Parce que** la CFDT veut sortir des années d'individualisation et d'idéologie du mérite en matière de rémunération.
- ◆ **Parce qu'**une mesure injuste et inefficace comme le jour de carence pénalise le pouvoir d'achat des agents.

La CFDT revendique :

- ◆ Une revalorisation immédiate de la valeur du **point d'indice**.
- ◆ Des mesures d'ampleur sur les **grilles indiciaires**, en débutant dès 2013 par une refonte de la grille de la catégorie C.
- ◆ Une réforme améliorant les **indemnités collectives** (Supplément Familial de traitement et Indemnité de résidence).
- ◆ Des avancées sur l'harmonisation et la transparence des **régimes indemnitaires**.
- ◆ La participation de tous les employeurs publics à la **complémentaire santé généralisée** pour tous les agents.

**Dans le cadre de la négociation qui s'ouvrira le 7 février,
La CFDT Fonctions publiques demandera au Gouvernement
des engagements fermes sur ces mesures
et sur le calendrier de leur mise en œuvre !**